

# Sentier de Guédelon



Visorando



Randonnée n°38250

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

## Circuit balisé N°23.

En l'espace d'une heure, se retrouver au 13<sup>ème</sup> siècle sur un chemin de légendes et rejoindre les bâtisseurs de châteaux forts.

<b>Durée :</b>	3h 00	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	9,76 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	75 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	76 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	297 m	<b>Commune :</b>	Treigny (89520)
<b>Point bas :</b>	226 m		



## Description

### Départ depuis le Champ de Foire (aire de camping-cars).

**(D/A)** Traverser la Rue du Petit Pont et prendre en descente le Chemin de la Déplaisance (le plus à gauche), vers le Nord-Ouest. Au passage, laisser un chemin partir sur la droite. Arriver au hameau des Jolivots (croix sur la droite).

**(1)** Prendre alors la petite route qui part à l'Ouest (ignorer celle qui part franchement à droite et qui dessert quelques maisons du village).

Continuer jusqu'au bout en passant au pied du château de Ratilly sur votre gauche (possibilité de faire le tour).

**(2)** Continuer et laisser de part et d'autre les hameaux des Martins, de Bourg-sans-Paille et des Pautrats.

**(3)** À partir de cette fin de route jalonnée en sa fin d'arbres têtards, emprunter le chemin sableux qui part au Nord-Ouest.

Laisser le premier chemin croisé sur la droite (voie forestière) et poursuivre jusqu'au prochain croisement.

**(4)** Prendre le chemin de droite et descendre en laissant un sentier sur la droite.

**(5)** Passer au pied du site des Neufs Pas. Continuer en appuyant sur la gauche pour aboutir sur une grande route (D955).

**(6) Traverser avec prudence**, descendre sur la droite (le chemin longe la clôture du bois) pour rejoindre le site du château fort de Guédelon.

En fin de visite, revenir sur ses pas.

**(5)** Virer sur la gauche (visuellement, pratiquement tout droit). Passer le gué soit sur la passerelle, soit à pied sec en fonction du niveau d'eau du ruisseau. Oublier le chemin partant sur la gauche et rejoindre le Château Colnot (une maison simple sur la droite).

**(7)** Tourner à droite, passer devant un petit étang. À la fourche, obliquer à droite et parvenir à un croisement de 5 chemins dont une voie forestière, plus large.

**(8)** Emprunter le 2<sup>ème</sup> chemin sur la gauche. Quelques embranchements latéraux sont à laisser. Après une clairière avec un champ sur la droite, se présente un chemin sur la droite.

**(9)** Le prendre et poursuivre pour trouver un premier croisement. Tourner à droite et au second croisement, à gauche. Par la suite, continuer toujours tout droit à la sortie du bois. Rejoindre ainsi le point de départ **(D/A)**.

### Points de passages

**(D/A) Champ de foire. Proche de la - Vrille (rivière) - Affluent de la Loire**

N 47.550714° / E 3.181634° - alt. 233 m - km 0

**1 Carrefour, à droite, une croix.**

N 47.552815° / E 3.172762° - alt. 249 m - km 0.84

**2 - Château de Ratilly**

N 47.555204° / E 3.167901° - alt. 271 m - km 1.34

**3 Les Pautrats**

N 47.561098° / E 3.162229° - alt. 287 m - km 2.16

**4 Croisement de chemins**

N 47.568409° / E 3.157172° - alt. 287 m - km 3.07

**5 Point commun Aller - Retour - Les Neufs Pas**

N 47.579932° / E 3.156056° - alt. 269 m - km 4.46

**6 Route D955 - Château médiéval de Guédelon**

N 47.580465° / E 3.15479° - alt. 271 m - km 4.58

**7 Arrivée sur une petite voie goudronnée**

N 47.575182° / E 3.167708° - alt. 278 m - km 6.06

**8 Carrefour de 5 chemins**

N 47.5684° / E 3.161496° - alt. 279 m - km 6.98

**9 Croisement de chemins en T**

N 47.563274° / E 3.173448° - alt. 272 m - km 8.06

**(D/A) Champ de foire (aire de campings-cars)**

N 47.550712° / E 3.181656° - alt. 233 m - km 9.76

## Informations pratiques

Chemin un peu boueux en fin de parcours lors de pluies récentes. Restauration possible sur le site de Guédelon. Jolie randonnée avec des enfants.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Elle est balisée par un trait Jaune (PR®) et porte le N°23.

**Si vous avez rencontré une difficulté (obstacle, défaut de balisage, défaut d'entretien...), merci de nous le signaler [ici](#).**

Hébergements ([chambres d'hôtes](#), [gîtes](#) et [Auberge de Jeunesse](#)), restauration dans le village de Treigny.

Parking aménagé et réservé aux campings-cars dans le centre du village.

## A proximité

Laissez vous conter la [légende des neufs pas](#).

(6).

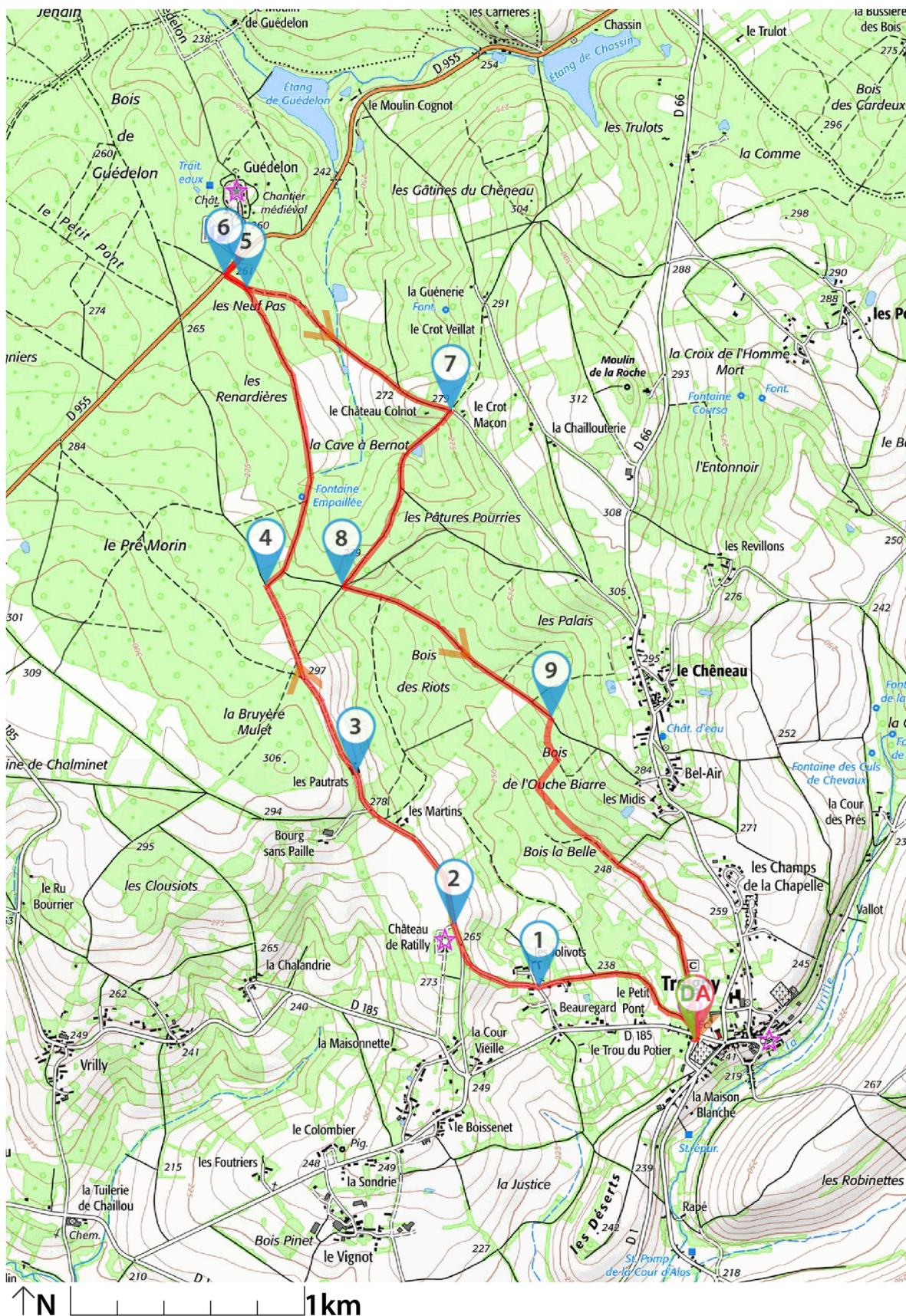
Ne passez pas à côté d'une visite complète de [Guédelon](#) une fois arrivé sur place.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-de-guedelon/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**